

PILOTAGE du plan saumon 2009-2013

- = sous-ensemble du plan de gestion des poissons migrateurs
- Pilotage Etat = DREAL de bassin Loire-Bretagne (≥ 2007)
- + appui sur groupe d'experts (Onema, Logrami, CNSS), auxquels sont associés les acteurs techniques et financiers du bassin (Agence de l'Eau, Établissement Public Loire, EDF...)
- + Conseil scientifique international du saumon de Loire-Allier, comptant 12 membres (≥ 2009 : 1 réunion/an)
- Plan reposant sur la valorisation des connaissances technico-scientifiques
- + Communication, structurée en 2012 (plan de communication) : brochures d'information, exposition itinérante, dossier de presse...



BILAN DU PLAN SAUMON 2009-2013

• Points forts :

- La connaissance, au cœur du plan saumon :
 - pour éclairer la prise de décisions ;
 - pour évaluer les actions mises en œuvre.
 - résultats : poursuite des suivis de base (comptages migrations, frayères, juvéniles automnaux.... + survie sous graviers des œufs
 - confirmation du statut de conservation (en danger) mais aussi de « l'intégrité » génétique de la population Allier
- Cadre stable des opérations sur 5 ans
- Progrès en matière de restauration de la continuité : classement des cours d'eau, expertise et traitement du moyen Allier, décision et amélioration à venir de Poutès (nouvel ouvrage).
- premiers échanges avec les SAGE



BILAN DU PLAN SAUMON 2009-2013

- **Points à poursuivre et améliorer :**
 - **restauration effective de la continuité écologique et des habitats ⇒ Synergie à renforcer avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, à l'intérieur de l'Etat notamment, avec des textes prescriptifs (SDAGE Loire-Bretagne)**
 - **ouverture du plan saumon aux acteurs locaux, pour information et participation à l'élaboration et la mise en œuvre du plan saumon → priorité : échanges et partenariat avec les Sage**

